

LA PROTECTION ANTICHUTE



- 9 En cas d'impossibilité de mise en oeuvre d'une protection collective, la protection des travailleurs doit être assurée au moyen d'un système d'arrêt de chute approprié ne permettant pas une chute libre de plus d'un mètre ou limitant dans les mêmes conditions les effets d'une chute de plus grande hauteur.
- Une évaluation des risques de chute au poste de travail est réalisée avant le début des travaux. Elle se doit d'intégrer une procédure de sauvetage adéquate en cas de chute.

LES COMPOSANTES D'UN SYSTÈME ANTICHUTE

✓ Dispositif d'ancrage (EN 795)

Il s'agit du point où le système antichute est attaché de façon sûre. Le choix du dispositif d'ancrage est déterminant pour la sécurité de l'utilisateur. Le type d'ancrage varie selon la structure disponible et devra être choisi en fonction du travail à effectuer, du mode de protection requise (antichute ou positionnement) et des EPI utilisés.

On vérifiera la résistance de l'ancrage de telle sorte qu'il soit capable de supporter les efforts liés à une chute.

✓ Harnais d'ancrage (EN 361)

Le harnais antichute est un dispositif de préhension du corps destiné à retenir l'utilisateur. Sa conception doit assurer une répartition homogène des efforts à travers tout le corps, afin d'éliminer tout risque de lésions suite à une chute. Il est équipé d'un ou de plusieurs éléments d'accrochage (D ou anneaux de sangles), permettant la connexion de l'utilisateur au reste du système.

Le harnais antichute peut également inclure un dispositif de maintien au travail (ceinture et longe de positionnement) pour permettre de travailler les mains libres.

✓ Élément de liaison (EN 353-1, EN 353-2, EN 354, EN 355, EN 358, EN 360, conformément à la norme EN 363)

L'élément de liaison relie l'utilisateur (via son harnais) au dispositif d'accrochage. Cet équipement (longe, absorbeur d'énergie, antichute mobile incluant un support d'assurage flexible ou rigide, antichute à rappel automatique, etc.) sera choisi en fonction de la liberté de mouvement qu'il offre à l'utilisateur, tout en garantissant sa sécurité en cas de chute. Il est important de vérifier la compatibilité de l'élément de liaison avec l'environnement de travail (tirant d'air, présence d'arêtes vives, risque d'effet pendulaire, etc.) et le type de travaux à effectuer (par exemple : travaux de soudure ou de peinture pouvant endommager un équipement si celui-ci n'est pas approprié). Cet élément doit toujours inclure un dispositif de dissipation d'énergie afin de garantir un arrêt sans dommage corporel pour l'utilisateur (impact en cas de chute inférieur à 600 daN).



Pour garantir une utilisation optimale du système antichute, il est indispensable que tous ces éléments (point d'ancrage, harnais antichute, éléments de liaison et dissipateur d'énergie) soient compatibles entre eux.

9 VÉRIFICATION PÉRIODIQUE



Les équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur, qu'ils soient en service ou en stock, doivent faire l'objet d'une vérification depuis moins de douze mois au moment de leur utilisation. Cette vérification périodique obligatoire doit être effectuée par une personne compétente.

9 LE FACTEUR DE CHUTE



Le choix du point d'ancrage est déterminant pour garantir la sécurité de l'utilisateur.

Il est important de toujours choisir un point d'ancrage situé au dessus de la taille de l'utilisateur, mieux encore, au dessus des épaules.

La dangerosité d'une chute augmente de façon exponentielle dès lors que le facteur de chute est important. Un facteur de chute important génère des efforts plus importants, ainsi qu'une hauteur de chute plus grande; cela augmente le risque de blessure consécutive à une chute (heurt d'un objet en contrebas) et il en résulte une procédure de sauvetage plus longue et plus complexe.

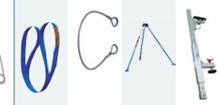


LA PROTECTION ANTICHUTE



9 Nos indications vous aideront à mieux choisir votre équipement antichute :

-  Harnais
-  Antichute
-  Connecteur
-  Ancrage

PROTECTA		HARNAIS			LONGE ANTI-CHUTE		ANTICHUTE À RAPPEL AUTOMATIQUE			ANTICHUTE SUR CORDE			CONNECTEUR		POINT D'ANCRAGE							
THÈME																						
Référence		AB 10113	AB 11113	DELTA KEVLAR	AE522 /3	AE522 /13	AD104	AD120	AD115	AD212 AD222	AD401	AC410 AC420	AC202 /03	AC210 AC220	AJ501	AJ595	AJ302 AJ303	AM401 /150	AM401 G	AM100	2100 080	
Photo Produit																						
Caractéristiques Principales		1 point dorsal	1 point dorsal 1 point sternal	1 point dorsal	Sanchoc Lg : 2m	Sanchoc Lg : 1,5m	Sangle Lg : 2,1m	Sangle Lg : 6m	Câble acier Lg : 4,5m	Câble acier Lg : 12 ou 22m	Viper pour corde tressée	Corde tressée Lg : 10 ou 20m	Cobra pour corde toronnée	Corde toronnée Lg : 10 ou 20m	A vis Ouv : 17 mm	Auto-matique Ouv : 50mm	Manucroche Ouv : 110 ou 140mm	Anneau cousu Lg : 0,8 ou 1,5m	Elingue acier Lg : 1m	Trépid mobile Ht : 1,35 à 2,35m	Ancrage de porte	
LES MÉTIERS	Assainissement	✓								✓											✓	
	Carreleur	✓						✓							✓							✓
	Charpentier										✓	✓										
	Chauffagiste		✓										✓	✓								
	Climaticien	✓			✓	✓		✓											✓	✓		✓
	Construction métallique	✓			✓	✓													✓			✓
	Couvreur		✓									✓	✓									
	Distribution d'eau	✓																				
	Echafaudeur		✓																			
	Electricien		✓		✓			✓	✓	✓						✓	✓					
	Etancheur		✓																			
	Maçon		✓																			
	Maintenance industrielle	✓			✓	✓		✓							✓	✓						
	Menusier		✓			✓	✓															
Métallier			✓																			
Nacelle	✓														✓							
Plombier / Zingueur		✓											✓			✓						
Soudeur			✓						✓	✓				✓								
Storiste	✓							✓						✓	✓						✓	
Normes :		EN361			EN355		EN360			EN353-2			EN362		EN795-B							

9 LES NORMES HARMONISÉES APPLICABLES À LA PROTECTION ANTICHUTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 89/686/CEE, un certain nombre de normes destinées à réglementer la conception et l'utilisation des équipements de sauvetage et de protection individuelle contre les chutes de hauteur, a été publié par la Commission Européenne. Ces normes ont un caractère obligatoire et sont applicables dans tous les États membres.

EN 341 Descenseurs

EN 353-1 Antichutes mobiles incluant un support d'assurage rigide

EN 353-2 Antichutes mobiles incluant un support d'assurage flexible

EN 354 Longes

EN 355 Absorbeurs d'énergie

EN 358 Ceintures de maintien au travail et de retenue et longes de maintien au travail

EN 360 Antichutes à rappel automatique

EN 362 Connecteurs

EN 363 Systèmes d'arrêt des chutes

EN 364 Méthodes d'essai

EN 365 Exigences générales pour le mode d'emploi, l'entretien, l'examen périodique, la réparation, le marquage et l'emballage

EN 795 Dispositifs d'ancrage, exigences et essais

EN 813 Ceintures à cuissardes